

**3^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
LE MARDI 11 OCTOBRE 2016 – 19 h
École Marie-Esther (Shippagan)**

PROCÈS-VERBAL

- 1. Ouverture de la séance et appel nominal**
- 2. Vérification du quorum et des absences**

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem, Gérard Robichaud, Richard Gallant, Mario Pelletier, Danny Comeau, Marie-France Maltais, Nathalie Mallais Comeau, Rémi Hébert, Marcel Basque, Zacharie Cassista Landry (*via Lync*)

Directeur général : Pierre Lavoie

Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet

Coordinatrice des relations stratégiques : Annie LeBlanc-Levesque

La présidente appelle la réunion à l'ordre et souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle invite les membres autour de la table à se présenter.

- 3. Adoption de l'ordre du jour**

- 3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 11 octobre 2016**

MOTION 22, RÉOLUTION 03-3.1

La conseillère Mallais Comeau propose

Appuyée du conseiller Gallant

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 11 octobre 2016.

Adoptée

- 4. Présentation au CED**

- 4.1 Présentation du CPAÉ et du conseil des élèves de l'école Marie-Esther**

La présidente invite le conseil des élèves à faire la présentation sur les projets de leur école.

Le président du conseil, Marc-Antoine accompagné de la secrétaire nous entretient sur les projets de l'école dont entre autres : la maison hantée à la fête de l'Halloween / dans le cadre de la saison de cueillette des pommes, les élèves ont pu en recevoir gratuitement, le gala des mérites à la fin de l'année scolaire, etc. Sous le conseil des élèves, plusieurs sous-comités sont formés (par exemple : sportif et social) et se réfèrent au conseil des élèves pour les divers besoins.

La présidente remercie le président du conseil des élèves et applaudit leur implication au sein de leur école. Ces élèves sont nos jeunes leaders de demain et de constater qu'ils développent un grand sens des responsabilités en s'engageant de la sorte, est accueilli avec optimisme.

- 5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2016**

MOTION 23, RÉOLUTION 03-5.0

Le conseiller Pelletier propose

Appuyé de la conseillère Maltais

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 13 septembre 2016.

6. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 13 septembre 2016

Sans objet

7. Correspondance

7.1 Lettre de la directrice des Programmes d'études et de l'évaluation MEDPE – représentant du CED au Comité consultatif provincial

La présidente donne un bref aperçu de la teneur de cette lettre et ajoute que la personne qui siège à cette table pour représenter notre CED est la conseillère Maltais.

7.2 FCENB – assermentation des membres des CED à l'Académie des élus

La présidente explique brièvement cette demande qui consiste à connaître la position du CED à savoir si les membres sont d'accord que l'assermentation des membres élus ait lieu lors de l'Académie des élus. Après un tour de table les membres du Conseil ont décidé de ce qui suit.

MOTION 24, RÉOLUTION 03-7.2

Le conseiller Basque propose
Appuyé de la conseillère Mallais Comeau

QU'UNE lettre soit envoyée à la FCENB l'informant que le Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est a décidé de maintenir le statu quo en ce qui concerne l'assermentation des membres des Conseils d'éducation.

Adoptée

7.3 Lettre du CPAÉ de l'école La Rivière de Pokemouche – zone scolaire

La présidente informe qu'il s'agit d'une demande du CPAÉ de l'école La Rivière afin que celle-ci se voit accorder une zone scolaire exclusive puisque présentement la zone scolaire définie permet l'accessibilité et le transport scolaire à deux écoles soit : l'école La Rivière et l'école L'Envolée de Shippagan.

Puisqu'il s'agit d'un dossier qui exige une analyse plus approfondie et doit prendre en considération tous les éléments entourant cette demande, les membres du Conseil ont voté ce qui suit :

MOTION 25, RÉOLUTION 03-7.3

Le conseiller Robichaud propose
Appuyé du conseiller Hébert

QUE cette demande soit tablettée pour l'instant et qu'on y donne suite une fois qu'une analyse de tous les éléments entourant celle-ci aura été faite, afin de permettre au CED de prendre une décision plus éclairée.

Adoptée

8. Politiques du CÉD

Sans objet

9. Rapports

9.1 Rapports des comités

9.1.1 Comité des politiques

Le porte parole du comité, le conseiller Gallant mentionne que le comité s'est réuni le 27 septembre dernier et voici le fruit de cette rencontre :

- la personne désignée du comité portera le titre de porte-parole et non président
- les politiques du CED 1.6 et 2.1 seront évaluées lors de la prochaine rencontre qui aura lieu le 16 novembre prochain à 17 h 30.

MOTION 26, RÉOLUTION 03-9.1.1

Le conseiller Gallant propose
Appuyé de la conseillère Mallais Comeau

QUE soit déposé au Conseil le rapport du comité des politiques.

Adoptée

9.1.2 Comité des finances

- ##### 9.1.2.1
- Le directeur des services administratifs et financiers donne quelques détails relatifs au rapport financier présenté qui relate les prévisions au 31 mars. Ce rapport démontre un

déficit de 551 216 \$. Ce déficit s'explique en partie par les points de pression suivants : la suppléance, l'électricité, les réparations mineures etc.

MOTION 27, RÉSOLUTION 03-9.1.2.1

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé de la conseillère Maltais**

QUE soit déposé au Conseil le rapport financier tel que présenté par le directeur des services administratifs et financiers.

Adoptée

9.1.2.2 En ce qui concerne le rapport financier du CED, le directeur des services administratifs et financiers mentionne que ce rapport reflète un solde de 76 929 \$ en date du 30 septembre 2016. Si l'on se fie aux années antérieures, l'année financière devrait se clôturer avec un solde positif.

MOTION 28, RÉSOLUTION 03-9.1.2.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé de la conseillère Mallais Comeau**

QUE soit déposé au Conseil le rapport financier du CED présenté par le directeur des services administratifs et financiers qui reflète un solde de 76 929 \$.

Adoptée

9.2 Rapport de la présidence

La présidente mentionne que tous les membres ont eu l'opportunité de prendre connaissance des éléments de ce rapport. Le conseiller Gallant tient à féliciter la présidente pour sa nomination à la présidence des CED.

9.3 Rapport de la direction générale

9.3.1 Présentation des résultats scolaires - DEA

Le directeur général invite la directrice exécutive à l'apprentissage, madame Ginette Sonier à venir présenter les résultats scolaires du District. Le contenu de cette présentation va comme suit :

- Mise en situation
- Présentation des résultats
- Stratégies
- Période de questions

La directrice précise que l'écart significatif des données est fixé à + ou - de 5 % et que quelques changements au programme d'évaluation du MEDPE seront en vigueur cette année alors que certains autres le seront à partir de 2017-2018.

À la lumière de cette présentation, on dénote une très grande amélioration dans les matières suivantes :

- Sciences 8^e l'écart est passé de - 7 % en 2013-2014 à -1 % en 2015-2016
- Math 8^e l'écart était de -11 % en 2013-2014 et de -3 % en 2015-2016

Par contre les défis se situent au niveau des math 10A et 10 BC :

- Math 10A l'écart se situe à -7 % en 2015-2016
- Math 10BC l'écart était de -9 % en 2015-2016

Les stratégies mises en place afin d'améliorer nos résultats sont entre autres :

- 70 % du budget de la pédagogie est consacré aux défis
- accompagnement dans les écoles selon les résultats
- partage de pratiques et stratégies gagnantes
- cadre d'imputabilité et indicateurs de performance à partir des finalités du CED et des résultats des sondages
- nouveau plan d'amélioration pour nos écoles
- etc.

Cette présentation est suivie d'une période de questions.

9.4 Rapport de la FCENB

9.4.1 Rapport de la FCENB

Le conseiller Pelletier informe que trois de nos membres ont été élus au CA de la FCENB, il s'agit de la présidente Ghislaine Foulem, et des conseillers Gallant et Pelletier. Le congrès et l'AGA de la FCENB s'est tenu du 30 septembre au 2 octobre dernier à Moncton. Six des membres du Conseil y ont participé. Le prix de reconnaissance de la FCENB a été attribué à monsieur Gilles Bourque et le président élu lors de l'AGA est monsieur Wilondja pour un deuxième mandat. Pour ce qui est des vice-présidences le conseiller Mario Pelletier et la conseillère Francine Cyr ont été élus pour un mandat d'un an.

La prochaine rencontre du CA aura lieu les 2 et 3 décembre prochains à Moncton. L'un des points qui figurera à l'ordre du jour est la possibilité du changement de période de la tenue du congrès et AGA de la FCENB. Celui-ci aurait lieu en mai-juin plutôt que septembre-octobre afin de coïncider avec l'Académie des élus.

9.5 Lettre AEFNB – dossier sur l'enveloppe égalitaire

La présidente mentionne que la directrice générale de l'AEFNB, madame Louise Landry était venue présenter au Conseil, en septembre dernier, les derniers développements de ce dossier sur l'enveloppe égalitaire. Tout récemment une entente a été conclue entre l'AEFNB et le MEDPE. Tout porte à croire que le dénouement de cette entente s'est soldée de façon très satisfaisante.

MOTION 29, RÉOLUTION 03-9.5

**Le conseiller Pelletier propose
Appuyé de la conseillère Maltais**

QUE le Conseil d'éducation envoie une lettre de remerciement à l'AEFNB pour toutes leurs démarches entreprises dans la poursuite du dossier de l'enveloppe égalitaire.

Adoptée (1 absence : conseiller Robichaud)

9.6 Sommet 2017 du 4 au 6 mai 2017 à Moncton

La présidente informe que le dernier Sommet sur l'éducation, sur le plan national, s'est déroulé en 2012. De ce sommet il en est ressorti le PSELF (plan stratégique sur l'éducation en langue française). Son lancement a eu lieu les 21 et 22 septembre derniers à Québec où les résultats ont été présentés. Le prochain sommet se tiendra du 4 au 6 mai 2017 à Ottawa et en simultané à Moncton et Edmonton. La présidente rappelle aux membres du Conseil d'inscrire ces dates à leur agenda.

10. Vérification des politiques du Conseil

10.1 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.1 Politique 1.1 « Style de gouverne »

Le conseiller Robichaud fait la présentation de cette politique. On se questionne à savoir si cette politique doit être référée au comité des politiques. On rectifie en disant que cette politique doit être référée au comité d'évaluation de la direction générale à priori et s'il y a lieu au comité des politiques par la suite.

10.1.2 Politique 2.2 « Exposé des fonctions de la direction générale »

Le conseiller Robichaud passe en revue les énoncés de cette politique. Celle-ci sera également référée au comité d'évaluation de la direction générale.

10.2 Rapport de vérification de la politique 3.4 « Gestion des activités financières »

Le directeur général passe en revue les énoncés de la politique 3.4

MOTION 30, RÉOLUTION 03-10.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé de la conseillère Mallais Comeau**

QUE soit acceptée l'interprétation de la politique 3.4 «Gestion des activités financières », présentée par le directeur général comme étant raisonnable.

Adoptée

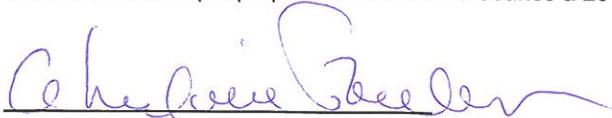
11. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

La présidente invite le public à prendre la parole. Le président du CPAÉ de l'école La Rivière prend la parole et donne un bref résumé sur la situation en lien avec la correspondance déposée au Conseil sur l'exclusivité d'une zone scolaire pour leur école.

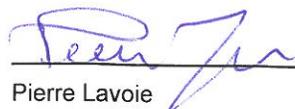
La présidente le remercie et l'informe que le Conseil se penchera sur cette demande, et le rassure en ajoutant que tous les éléments entourant cette demande seront pris en considération.

12. Levée de la séance

Le conseiller Basque propose la levée de la séance à 20 h 20



Ghislaine Foulem
Présidente



Pierre Lavoie
Directeur général et secrétaire du Conseil